



« L'avenir commence aujourd'hui »

Altice et Numericable se félicitent de la décision unanime du Conseil de surveillance de Vivendi

Le rapprochement de SFR et Numericable ouvre la voie à la création du champion français du Très Haut Débit et de la convergence fixe-mobile

Paris – Le 6 avril 2014: Altice (Euronext: ATC) et Numericable Group (Euronext : NUM) se félicitent de la décision du Conseil de surveillance de Vivendi qui a retenu à l'unanimité l'offre d'Altice/Numericable. Celle-ci correspond au projet industriel le plus porteur de croissance et le plus créateur de valeur pour les salariés, les actionnaires, les clients et pour le secteur français des télécommunications.

Patrick Drahi, Président fondateur d'Altice, maison-mère de Numericable, a déclaré : « *Nous portons un projet industriel ambitieux, tourné vers la croissance. Le rapprochement de SFR et Numericable créera le champion français du Très Haut Débit et de la convergence fixe-mobile, une tendance sectorielle qui se confirme partout en Europe et dans le monde. Ce projet, qui repose sur des réseaux et des talents parfaitement complémentaires, générera une forte croissance, elle-même créatrice d'emplois et d'investissements. L'avenir commence aujourd'hui.* »

Les deux groupes vont à présent, dans le cadre d'un nouvel engagement d'exclusivité réciproque, consulter leurs instances représentatives du personnel et initier les procédures d'obtention des autorisations des autorités administratives compétentes.

Notre offre a été retenue par Vivendi au regard des critères suivants :

- La qualité de notre projet industriel qui repose sur le Très Haut Débit, la convergence fixe-mobile, la parfaite complémentarité des réseaux, le développement du *Quadruple Play*, et s'inscrit pleinement dans la logique du plan France Très Haut Débit du Gouvernement vis-à-vis duquel nous avons pris des engagements fermes ;
- La pérennité de l'emploi : notre projet repose également sur la complémentarité des talents et garantit le développement de l'emploi dans la durée, notamment par les investissements qu'il implique. Nous avons pris par ailleurs des engagements formels pour garantir l'emploi dans le cadre de ce rapprochement ;
- Les moindres risques en matière de concurrence, de l'avis de tous les experts consultés par Vivendi ;
- la valorisation totale pour Vivendi, avec un équilibre entre le numéraire reçu immédiatement et une participation en titres lui permettant de bénéficier de la création de valeur future.



Dans le cadre de cet accord dont les détails figurent en annexe, Vivendi recevra 13,5 milliards d'euros à la réalisation de l'opération ainsi qu'un complément de prix éventuel de 750 millions d'euros. Vivendi détiendra en outre une participation de 20% dans l'entité combinée, qu'il pourra céder ultérieurement dans des conditions de liquidité déterminées.

Compte tenu de l'accord du 5 avril 2014 annoncé ce jour portant sur l'acquisition par Altice (préalablement à la réalisation de l'acquisition de SFR par Numericable Group) des participations détenues dans le capital social de Numericable Group par Carlyle Cable Investment SC (entité affiliée de The Carlyle Group) à hauteur de 21,32%, et par CCI (F3) S.a.r.l (entité affiliée de Cinven) à hauteur de 13,27%, soit une participation cumulée de 34,6% du capital de Numericable Group (voir modalités de cette acquisition dans le communiqué diffusé ce jour), Altice détiendra pour sa part 60% environ de l'entité combinée à l'issue de la réalisation de l'acquisition de SFR, le solde représentant le flottant.

Le nouveau groupe SFR-Numericable demeurera domicilié en France et coté à la bourse de Paris.

Contacts

Relations investisseurs :

Richard Williams (Altice) : +44 (0)7946 348939 / richard.williams@altice.net
Olivier Gernandt (Numericable Group) : +33 (0)1 70 01 47 29 / ogernandt@ncnumericable.com

Presse :

Havas Arthur Dreyfuss : +33 (0)6 24 49 77 17 / arthur.dreyfuss@havasww.com
Anne Descamps : +33 (0)7 78 67 21 52 / anne.descamps@havasww.com
Charles Fleming : +33(0)6 14 45 05 22 / charles.fleming@havasww.com
Vae Solis Corporate Marie-Gabrielle Sorin : +33(0)1 53 92 80 12 / mg.sorin@vae-solis.com

A propos d'Altice

Spécialisé dans les télécommunications, Altice est un groupe international basé à Luxembourg et fondé par l'entrepreneur Patrick Drahi, acteur de la consolidation du câble depuis 20 ans. Altice est présent en France, en Israël, en Belgique, au Luxembourg, au Portugal, en Suisse, dans les Caraïbes, en Océan Indien et en Afrique sub-saharienne. Ses filiales, opérateurs de réseaux câblés, de fibre optique, de téléphonie mobile ou de datacentres, proposent des gammes complètes de services de télécommunications aux particuliers comme aux professionnels.

Altice [ATC] est cotée sur Nyse Euronext Amsterdam, ISIN LU1014539529.

A propos de Numericable Group

Numericable Group est l'unique câblo-opérateur majeur en France, présent grâce à une infrastructure fibre optique de très haut débit sur trois segments : grand public (B2C), entreprises (B2B) et le segment de gros (« Wholesale »). Bénéficiant d'une technologie très avancée et s'appuyant sur une infrastructure puissante, qui fonctionne comme un



réseau unique au service de ses trois segments, le groupe est aujourd'hui le leader du marché émergent du très haut débit en France, avec une part de marché de 68 %. Sur le segment B2C, le groupe opère sous la marque Numericable, qui propose une large gamme de produits et de services aux particuliers : télévision payante, fourniture d'accès à Internet haut et très haut débit et téléphonie fixe et mobile. Sur le segment B2B, le groupe opère sous la marque Completel, qui est le premier opérateur alternatif en termes de réseau FTTO (Fiber-To-The-Office).

Numericable Group [NUM] est cotée sur Nyse Euronext Paris, ISIN FR0011594233.



Annexe	Offre Altice / Numericable retenue
Cash à la date de réalisation	13,5 Md€
Participation de Vivendi dans l'entité combinée	20% (société cotée)
Participation d'Altice dans l'entité combinée	60% pour Altice (dans le cadre de la transaction, Carlyle et Cinven, actionnaires à hauteur de 35% de Numericable Group et agissant de concert avec Altice ont accepté de céder à Altice leur participation dans Numericable Group contre un paiement en numéraire et en actions Altice)
Liquidité pour Vivendi	Période d'inaccessibilité de 1 an. Promesse de vente à Altice à valeur de marché (assortis d'une valeur minimale ¹⁾) sur la participation détenue par Vivendi en plusieurs tranches (7%, 7%, 6%) sur une période comprise entre le 19ème et le 43ème mois suivant l'acquisition de SFR. Possibilité de vendre ou distribuer des titres cotés avec un droit de préemption d'Altice.
Complément de prix	Complément de prix potentiel de 750 M€ si (EBITDA - Capex) de l'entité combinée est au moins égal à 2 Md€ au cours d'un exercice
Financement	Financement de 11.64 Md€ en dette exempt de "maintenance covenants" avec une durée moyenne de 7 ans faisant l'objet d'un engagement ferme d'un syndicat bancaire Augmentation de capital de 4.7 Md€ avec maintien du droit préférentiel de souscription entièrement garantie par Altice et un syndicat bancaire Pas d'échéances significatives de dette et structure « bullet » Marges de liquidité importantes grâce aux facilités de crédit disponibles
Gouvernance	Représentation majoritaire d'Altice au Conseil d'administration Patrick Drahi sera Président du Conseil d'Administration Participation minoritaire de Vivendi au Conseil d'administration Droit de veto sur certaines décisions sous réserve d'une détention par Vivendi de 20% du capital de l'entité combinée

(1) Moyenne pondérée par les volumes du cours de bourse de Numericable sur les 20 jours de bourse précédant la date de réalisation de l'opération, majoré d'un taux annuel de 5% sur la période allant de la date de réalisation à la notification de l'exercice de la promesse de vente.



Disclaimer

Le présent communiqué de presse contient des informations concernant des événements futurs, des projections, des prévisions, et des attentes qui constituent des déclarations prospectives. Toute déclaration contenue dans la présente présentation qui ne correspond pas à un fait historique constitue une déclaration prospective impliquant des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient conduire à ce que nos résultats réels, notre performance et nos réalisations diffèrent sensiblement des résultats futurs, de la performance ou des réalisations mentionnés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans le document de base de Numericable Group enregistré par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») sous le numéro I.13-043 en date du 18 septembre 2013 et son actualisation enregistrée par l'AMF sous le numéro D.13-0888-A01 en date du 25 octobre 2013. En outre, les performances passées de Numericable Group ne peuvent constituer une indication du niveau de ses performances futures. Numericable Group ne donne aucune représentation quant à l'exactitude et l'exhaustivité de ces déclarations prospectives. Les informations prospectives mentionnées dans la présente présentation sont données uniquement à la date de la présente présentation. Sauf obligation légale ou réglementaire qui s'appliquerait, Numericable Group ne prend aucun engagement de compléter, modifier, mettre à jour ou réviser les informations prospectives contenues dans la présente présentation afin de refléter les résultats réels, tous changements affectant les hypothèses ou les attentes de Numericable Group, ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels sont fondées les informations prospectives contenues dans la présente présentation. Par conséquent, vous assumerez l'intégralité des risques liés à la confiance que vous accordez à ces déclarations prospectives. Ce communiqué ne contient pas et ne constitue pas une offre des actions de Numericable Group ou d'Altice ni une invitation ou une incitation à investir dans les actions de Numericable Group ou d'Altice, en France, aux Etats-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction.